



★ Mobiliser pour Construire ★

**ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI
RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
(ACTUS / prpe)**

Courriel : actus-prpe@club-internet.fr

N/Réf : 75b/SG/2010

N/Réf :

Déclaration de ACTUS/prpe sur les arrestations des Opposants politiques: Les Colonels Dassert, Hamouda et le Dr Ibni Mohammed Saleh par le dictateur Déby.

Dans un Communiqué laconique de l'Etat-major Général des Armées du dictateur Déby en date du 8 janvier 2010, il a été fait mention de l'arrestation des « *mercenaires* ». *En effet*, le résistant et patriote, le Colonel Djibrine Dassert et ses 20 Compagnons combattants furent arrêtés le 04 janvier selon cette source. Le 14 janvier, ils ont été présentés à la presse, par le Ministre tchadien de l'Intérieur et de la Sécurité, M. Ahmat Mahamat Bachir dans une sorte de théâtre de jubilation. Ce dernier, véritable griot de sa majesté Déby^{1er}, pavosait en ces termes : « *Je mets en garde tout mercenaire qui tenterait ces aventures. Il subira le même sort que M. Dassert. Il sera cueilli comme un poisson dans l'eau* ». Cette exhibition humiliante et dégradante des 21 patriotes résistants est pour nous intolérable.

L'Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme/Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique (ACTUS /prpe) exprime sa ferme condamnation, son indignation, sa colère et sa grande amertume face à l'indécence et aux mensonges orduriers du pouvoir qui continue à qualifier de « *mercenaires* » les patriotes anti dictatoriaux.

Notre Parti, ACTUS /prpe rend ici un vibrant hommage au Camarade Colonel Dassert et à ses soldats des Forces de résistance du MPRD qui ont infligé auparavant de lourdes pertes à la soldatesque du tyran Déby. À l'instar de nombreux autres Officiers, le Colonel Dassert s'était insurgé contre le despotisme de Déby en 2005. Lui et ses Hommes n'ont jamais quitté le maquis où ils combattaient héroïquement dans des conditions extrêmement dures sans bases arrières extraterritoriales et soutiens extérieurs. Ils ne comptaient que sur leurs propres forces.

Nos pensées vont aussi en ce moment à l'héroïque et l'intrépide Colonel Mahamat Hamouda Béchir et à ses soldats des Forces de résistance de l'UFR, faits prisonniers en mai 2009 au cours de batailles acharnées pour la libération de notre Peuple de la dictature.

Nos Hommages vont enfin à tous les combattants tombés sur le champ d'honneur. Que l'idéal pour lequel ils se sacrifiés soit poursuivi jusqu'à l'anéantissement total du dictateur Déby et son régime !

Camarades et Patriotes des Forces de résistance nationale, vous incarnés le bras armé du Peuple qui refuse de se soumettre à la dictature de Déby. Vous vous opposez courageusement les armes à la main contre l'augmentation du nombre d'assassinats du tyran Déby estimé à plus 25000 morts en 16 ans de pouvoir selon les rapports des Associations des Droits de l'Homme. Avec une moyenne d'environ 1500 morts par année, le sanguinaire du palais rose aurait largement atteint par extrapolation le chiffre de 31000 morts en 20 années de règne ! Cela n'émeut guère l'opinion internationale et notamment l'impérialisme français qui maintient par la force en soutenant militairement, diplomatiquement et financièrement l'une des dictatures les plus cruelles de la planète.

Camarades et Patriotes résistants Colonels Djibrine Dassert, Mahamat Hamouda Béchir et vos Soldats, vous êtes faits prisonniers. Mais vous demeurerez à jamais dans la mémoire collective des Tchadiens martyrisés, des Héros. La Nation vous sera reconnaissante pour vos hauts faits d'armes, de dignité, de bravoure et de sacrifices. Vous méritez d'entrez au « Panthéon » des dignes fils du Tchad.

Il est de notoriété publique que le dictateur Déby ayant reçu l'assurance tous risques de la France, ne respecte aucune convention internationale et autres instruments internationaux des Droits de l'Homme. Sous ce parapluie, il continue en toute impunité d'assassiner les Tchadiens et les Opposants politiques.

Le 03 février 2008, le tyran Déby a froidement assassiné le Dr Ibni Mohammed Saleh, Président du Parti pour les libertés et le développement (PLD), Leader d'une coalition de Partis de l'opposition démocratique de l'intérieur, la Coordination des partis politiques pour la défense de la Constitution (CPDC). Nos inquiétudes sont grandes pour nos Camarades résistants arrêtés par le tyran.

Notre Parti, ACTUS /prpe demande aux Associations des Droits de l'Homme de veiller sur l'intégrité physique et morale des prisonniers conformément à la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre du 12 août 1949. Cette dernière stipule en ses articles 13, 14, 15 :
Article 13 : « Les prisonniers de guerre doivent être traités en tout temps avec humanité. Tout acte ou omission illicite de la part de la Puissance détentrice entraînant la mort ou mettant gravement en danger la santé d'un prisonnier de guerre en son pouvoir est interdit et sera considéré comme une grave infraction à la présente Convention. En particulier, aucun prisonnier de guerre ne pourra être soumis à une mutilation physique ou à une expérience médicale ou scientifique de quelque nature qu'elle soit qui ne serait pas justifiée par le traitement médical du prisonnier intéressé et qui ne serait pas dans son intérêt. Les prisonniers de guerre doivent de même être protégés en tout temps, notamment contre tout acte de violence ou d'intimidation, contre les insultes et la curiosité publique. Les mesures de représailles à leur égard sont interdites »

Article 14 : « Les prisonniers de guerre ont droit en toutes circonstances au respect de leur personne et de leur honneur.[...]. Les prisonniers de guerre conservent leur pleine capacité civile telle qu'elle existait au moment où ils ont été faits prisonniers[...]. »

Article 15 : « La Puissance détentrice des prisonniers de guerre sera tenue de pourvoir gratuitement à leur entretien et de leur accorder gratuitement les soins médicaux que nécessite leur état de santé ».

Revenons à la tragédie Dr Ibni Mohammed Saleh : plus d'une année après son assassinat par le tyran Déby, le silence assourdissant des Officiels français et ce, malgré leurs déclarations naguère tapageuses, hypocrites et anesthésiantes. A ce sujet, Le Président Sarkozy a affirmé, le 27 février 2008 à Ndjamena : « La France veut la vérité et je ne céderai pas sur ce point. Ce n'est pas parce que le gouvernement du Tchad est légitime qu'il peut se permettre de faire n'importe quoi ». Le 18 mars 2008 le Ministre des Affaires Etrangères Kouchner, répondant à l'interpellation du Député socialiste M. Gaëtan Gorce à l'Assemblée Nationale assura que la France « est pour beaucoup dans la recherche que nous poursuivons ».

Qui oserait croire que la petite créature criminogène de la Françafrique, le dictateur Déby qui doit sa survie et vivant sous les ailes de la France, agirait sans que cette dernière ne soit incapable d'éclairer le meurtre du Dr Ibni Mohammed Saleh ? Il est de notoriété publique que dans l'esprit de l'impérialisme gaulois, la démocratie et les Droits de l'Homme ne sont pas destinés aux « petits noirs du Tchad ». Pour ce dernier, les assassinats politiques de notre Peuple par le dictateur Déby valent mieux que la défense des Droits humains afin de sauvegarder les intérêts de l'hexagone. Cela est insupportable !

La Commission d'enquête sur les événements survenus au Tchad du 28 janvier au 8 février 2008, a rendu son rapport le 3 septembre 2008. Ce dernier est accablant. Il indexe sans détours par ailleurs la responsabilité des hautes autorités de l'Etat : « La « preuve parfaite » du sort du Dr Ibni Mohammed Saleh sera vraisemblablement impossible à trouver sans une volonté des plus hautes autorités de l'Etat. L'implication d'un service étatique, en l'occurrence l'Armée Nationale Tchadienne, étant parfaitement démontrée ». Il est de notoriété publique que l'Armée nationale ou plus exactement la milice du despote Déby est une institution soumise à ce dernier. Elle n'obéit et n'exécute que les ordres du criminel patron du Palais rose.

Après avoir couvert le lâche assassinat du Dr Ibni Mohammed Saleh par le dictateur Déby, les autorités françaises réitéreraient-elles leur protection et soutien au tyran pour les éventuelles liquidations

physiques des Opposants politico-militaires les Colonels Djibrine Dassert, Mahamat Hamouda Béchir et de leurs Soldats? Il est inacceptable que la France, initiatrice de la déclaration universelle des Droits de l'Homme soit complice de telles abominations. Pourquoi couvre t-elle les assassinats politiques au Tchad ? Quels crimes impardonnables auraient commis les descendants de ces valeureux soldats tchadiens de la 2^{ème} DB du Général Leclerc qui avaient libéré la France de la peste brune, Nazie pendant la deuxième guerre mondiale de 40-45?

Le Peuple tchadien tiendra pour responsables les autorités françaises de tout ce qui adviendrait aux opposants susmentionnés faits prisonniers et bien d'autres anonymes qui croupissent depuis de nombreuses années dans les geôles sans jugements et attendent une mort lente et certaine.

Nous demandons à la France qui a introduit le « Loup dans la bergerie » de le reprendre car notre Peuple supplicié n'en veut pas. Dans le cas échéant, les Forces de résistance nationale de l'UFR et les autres appliqueront la loi de talion en poursuivant la lutte armée jusqu'à l'anéantissement total du dictateur Déby. Cette légitime défense de notre peuple obéit à la loi du reflexe de survie. De plus, notre Peuple martyr y est par ailleurs vivement invité, encouragé et soutenu par deux textes suivants :

- La pertinence du préambule de la constitution du Tchad de 1996 dit:« *notre droit et notre devoir de résister et de désobéir à tout individu ou groupe d'individus, à tout corps d'Etat qui prendrait le pouvoir par la force ou l'exercerait en violation de la Constitution* ».

- La Déclaration universelle d'Alger des droits des peuples du 04 juillet 1976 des pays non-alignés, stipule notamment en ses articles 5 et 6 :« *Tout peuple a un droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine son statut politique en toute liberté, sans aucune ingérence étrangère extérieure* », « *Tout peuple a le droit de s'affranchir de toute domination coloniale ou étrangère directe ou indirecte et de tout régime raciste* ».

La résistance armée contre la dictature est un droit et un devoir inaliénables. Alors de quel pouvoir certains petits esprits malintionnés et malfaisants voudraient voir massacrer notre peuple par le tyran sans que nous ne puissions réagir ? À ces prétendus « pacifistes beats », nous les interrogeons s'ils accepteraient d'être suppliciés en croisant les bras et applaudir les balles transpercer leurs chairs?

L'insurrection d'un Peuple contre l'oppression, les injustices, l'autodétermination est un devoir et droit intangibles. Les grands pays dits démocratiques aujourd'hui ont été les fruits des insurrections armées contre les injustices de la domination coloniale anglaise aux USA (indépendance en 1783) ou contre le despotisme de la monarchie française grâce à la révolution de 1789.

Les indépendances des colonies des pays du Sud (Afrique, Asie) et certaines révolutions populaires de transformations sociales dans ces pays ont été acquises grâce aux insurrections armées.

Ces mêmes droits à l'insurrection armée contre la tyrannie de Déby doivent aussi être reconnus aux Tchadiens. Il est par conséquent absurde d'inverser les rôles. En effet, l'agresseur criminel est bien le dictateur Général-Président Déby et l'agressé et victime est le peuple tchadien qui se défend les armes à la main en s'organisant au sein des Forces de résistance nationale de l'UFR et les autres.

Notre Parti, Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme /Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique (ACTUS/prpe) demande :

- à la France, protectrice du dictateur Déby, de tout mettre en œuvre afin de garantir la vie saine et sauve et la libération immédiate, inconditionnelle des prisonniers de guerres susmentionnés et les autres anonymes.

- à la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), à Human Rights Watch (HRW) et à la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Amnesty International... de faire libérer immédiatement tous les Opposants politiques tchadiens y compris les Colonels Djibrine Dassert, Mahamat Hamouda Béchir et de leurs Soldats.

- à toutes les ONG des Droits de l'Homme d'activer le récent dossier de l'assassinat du Leader et Opposant politique Dr Ibni Mohammed Saleh afin qu'il ne soit pas classé sans suite. Les coupables doivent être jugés et punis avec une sévérité exemplaire.

Les conclusions de la Commission d'enquête internationale ne seraient-elles pas assez explicites à ce sujet ? Et pourtant, il apparaît clairement à la lecture dudit document que le dictateur Déby est bien le cerveau voire l'exécuteur de cet ignoble meurtre.

Sous d'autres cieux, dans d'autres circonstances et pour certains dirigeants des pays du Sud qui mènent une politique indépendante anti-impérialiste, nous aurions déjà assisté en Occident à une profusion de Conférences des ONG, relayées par les médias et soutenues par des personnalités politiques et autres vedettes pour réclamer le jugement du criminel désigné devant une cour pénale.

Etre allié de l'impérialisme français, la Françafrique, c'est la garantie d'impunité aux dictateurs africains du pré-carré de l'hexagone. Les Peuples martyrs n'accepteront jamais cette hypocrisie sur les droits de l'Homme bafoués au Tchad alors que ces mêmes dirigeants français prétendent les défendre partout dans le monde. Il est révoltant de constater ce comportement raciste et discriminatoire envers les africains qui sont considérés comme des sous-hommes dans le subconscient collectif des impérialistes capitalistes. Ces derniers préfèrent sauvegarder leurs intérêts au détriment de la vie des millions d'hommes assassinés par les dirigeants criminels qu'ils imposent aux peuples.

Pourquoi le squatteur du palais rose de Ndjaména est-il toujours embarrassé, gêné, confus et balbutie de manière infantile à toute question des journalistes, relatives au Dr Ibni Mohammed Saleh ? Pourquoi s'agit-il frénétiquement et est pris d'un accès de colère à chaque fois que le nom d'Ibni est prononcé ? Manifestement, l'ombre imposante du Dr Ibni Mohammed Saleh troublerait les sommeils du dictateur Déby car il serait conscient que ce tragique événement ne sera jamais oublié par notre peuple. En effet, il est survenu en ce jour historique de février 2008 lorsque les Forces de résistance de l'Alliance nationale (AN) étaient aux portes du palais présidentiel avant d'être repoussées par l'intervention des troupes françaises qui sauvèrent in extremis pour la nième fois le tyran de la colère du Peuple.

Nous avons aussi en mémoire les exécutions sommaires et douloureuses par le tyran Déby des milliers d'Opposants, des personnalités de la société civile, des Membres des Associations des Droits de l'Homme. Cette liste macabre non exhaustive comprend notamment : Laoukein Bardé, le Commandant Ibrahim Zahab Libiss, Ibrahim Elias, Dr. Mahamat Guetti, Mamadou Bissau, Goukouni Guet, Youssouf Togoïmi, Ahmat Sakhaïr, le Lieutenant Moïse Keté, Abakar Adjar, M'bailao Mianbé, le Colonel Abbas Koty Yacoub, Bichara Diguï Arou, Annour Idriss Haggar, Abakar Idriss Haggar, Bakhit Mahamat Haggar, Hamit abderahman Haggar, le Commandant Yacoub Al Haris, Me Joseph Behidi...

À ce jour, ces milliers de morts n'ont suscité aucune compassion chez les alliés et complices du tyran Déby. Ce dernier rejette systématiquement toute initiative de la tenue d'une conférence de paix inclusive. Il préfère des débauchages et ralliements individuels sans aucune portée nationale. Nous avons été témoins et acteurs de plusieurs tentatives d'organisation des Conférences inclusives de paix, lesquelles ont été toutes torpillées par ce personnage assoiffé de sang.

Le dictateur Général-Président Déby est incontestablement l'incarnation du mal tchadien. Les candides et autres naïfs continueraient à espérer voir ce dangereux personnage se métamorphoser en « Homme de paix et bâtisseur de la nation » selon ses propres termes d'auto appréciation et d'autosatisfaction. Notre Peuple demeure réaliste car il regarde avec objectivité la vérité en face et conclut : Le soldat Déby est de nature criminogène. Il fera toujours usage des armes pour exterminer les Tchadiens qui contestent sa tyrannie, par conséquent les Forces de résistance nationale de l'UFR et les autres groupes de résistants doivent aussi l'anéantir par les armes au nom de la légitime défense.

Nous ne faisons nullement l'apologie de la violence ni de la guerre, mais celles qui nous sont imposées par le tyran depuis 20 ans exigent de notre part une riposte implacable et appropriée: la lutte armée de résistance nationale qui est légitime. Qui mieux que le peuple victime saurait trouver la solution idoine pour se libérer de la tyrannie ? Qui oserait nier cette cruelle réalité qu'en deux décennies, le dictateur

Général-Président n'a régné que par la coercition et les massacres des populations? Qui infirmerait que jamais de mémoire de tchadien, notre pays sous Déby n'a connu une misère incommensurable et ce malgré les milliards de pétrodollars encaissés par le pays? Qui démentirait les nombreux rapports objectifs des observateurs internationaux indépendants qui ont dénoncé les hold-up électoraux du squatteur du palais rose ? Ce dictateur n'a jamais remporté aucune élection démocratique dans notre pays. Cependant, il se prépare hélas pour novembre 2010 et avril 2011 à réitérer son sport favori, le hold-up électoral au cours des scrutins locaux et présidentiels. Il conviendrait de souligner ici le lapsus révélateur à propos de la présidentielle : il n'a été mentionné que la date du premier tour car pour le tyran, il est d'ors et déjà établi qu'il n'y aura pas de second tour car il a choisi son pourcentage de voix et ceux des figurants qu'il a choisis par ses bons soins pour le théâtre électoral.

Le constat du Hold-up programmé est déjà confirmé et fustigé dans le Communiqué de presse de la CPDC du 26 janvier : « *Dès lors, il est permis de s'interroger sur la volonté réelle du pouvoir d'organiser des élections véritablement transparentes. L'indépendance et la neutralité des CENI locales étant ainsi violées, avec la complicité patente de la CENI, à quelles élections pouvons-nous nous attendre?* »

Un autre Communiqué de presse du 29 janvier des FAR de l'Opposant Yorongar, dénonce la volonté de mainmise totale du Parti présidentiel, le MPS sur les organes de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dans les provinces : « *Certains Préfets et sous-préfets se sont permis de renvoyer des réunions, les représentants de FAR/PARTI FEDERATION (FAR/PF) sous-prétexte qu'il n'est pas signataire de l'accord du 13 août 2007* »

Le Despote Déby n'a-t-il pas déclaré lors des dernières élections « *qu'on ne change pas une équipe qui gagne* »? En d'autres termes, le dictateur utilisera les mêmes recettes au verni démocratique (hold-up électoral), la Force des armes (massacres des populations) et les pillages des deniers publics pour corrompre certains figurants nationaux de cette tragi-comédie électorale et enfin pour acheter le silence habituel des membres influents occidentaux de la Françafrique, avocats zélés du tyran sur la scène politique internationale.

L'ACTUS/prpe lance un appel solennel à tous les Camarades résistants d'être solidaires et d'opposer une riposte foudroyante au tyran afin de libérer au plus vite notre Peuple des souffrances. En effet, les traîtres infiltrés par le régime au sein des Forces de résistance nationale continueront à favoriser la capture des Leaders afin d'affaiblir puis d'atomiser graduellement les Forces combattantes de libération. À qui les prochaines arrestations? La vigilance doit être de rigueur !

Vivent les Forces de résistance nationale pour que vive le Peuple tchadien uni, libre, indépendant et prospère.

Le 01 Février 2010

Pour l'Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme
Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique (ACTUS / prpe)

Le Secrétaire Général
Dr LEY-NGARDIGAL Djimadoum